

Bordeaux, le 18 janvier 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Incendie de trois véhicules sur le parking de la délégation départementale de l'ARS en Haute-Vienne

Au cours de la nuit dernière, trois véhicules stationnés devant l'entrée de la délégation départementale de l'ARS Nouvelle-Aquitaine à Limoges ont été incendiés. Un quatrième a été endommagé du fait de la chaleur dégagée par les flammes. La façade du bâtiment a aussi subi des dommages, des vitres ont explosé.

L'alerte a été donnée vers 2 heures du matin par le voisinage. Les pompiers se sont immédiatement rendus sur place pour circonscrire l'incendie. Un dépôt de plainte a été immédiatement effectué par Sophie Girard, la directrice départementale de l'ARS Nouvelle-Aquitaine auprès de la Police, qui est venue constater les faits et recueillir les premiers éléments. Une enquête est donc en cours pour connaître les causes de cet incendie. Il semblerait que 2 départs de feu soient suspectés. A ce stade, aucune revendication n'a accompagné ces faits.

Le personnel a été immédiatement informé et va poursuivre son activité en télétravail. Le Directeur général de l'ARS leur a assuré de tout son soutien et se rendra sur place dès ce début d'après-midi. Il aura un échange avec l'ensemble des agents en visio-conférence. Un soutien psychologique a été mis en place pour les agents qui le souhaiteraient, avec l'appui du Centre Hospitalier d'Esquirol.

La continuité de l'activité de l'ARS en Haute-Vienne est assurée, cet incident n'a pas d'impact sur la poursuite des missions de service public de l'ARS, en particulier sur les actions de dépistage et de vaccination en cours.

Afin d'informer les médias, **un point presse est prévu à 14h30 à l'ARS, rue Donzelot en présence de Madame la Préfète et de Monsieur le Procureur de la République.**

**Contact presse**  
**ARS Nouvelle-Aquitaine**  
06 65 24 84 60  
[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)